



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DU VAL DE MARNE

DIRECTION DES SECURITES
BUREAU DE L'ORDRE PUBLIC ET DE LA PRÉVENTION
DE LA DÉLINQUANCE

☎ : 01 49 56 60 73

REF.: DS/BOPPD/VP

Créteil, le 4 JAN. 2018

Le Préfet du Val-de-Marne

à

Mesdames et Messieurs les Maires du
département du Val-de-Marne
Mesdames et Messieurs les porteurs de projets

en communication à

- Messieurs les Sous-Préfets d'arrondissement
- Monsieur le Secrétaire Général Adjoint, Chargé
de Mission pour la Politique de la Ville

**OBJET : Crédits du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) .
Appel à projets pour l'année 2018 relatif au volet « Prévention de la délinquance »**

Le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) a vocation à financer des projets en adéquation avec les orientations prioritaires de la politique nationale de prévention de la délinquance.

Par appel à projet en date du 13 novembre 2017, la date de limite de dépôt des dossiers a été fixée au vendredi 5 janvier 2018.

Je vous informe avoir décidé de reporter la date limite, qui est à présent fixée au **lundi 15 janvier 2018.**

Mes services restent à votre disposition pour toute demande d'informations complémentaires.

LE PREFET

Pour le Préfet et par délégation
La Directrice adjointe des Sécurités

Anne-Sophie MARCON

